



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Réunion du Comité Directeur

Ligue de Vol Libre Provence-Alpes-Côte d'Azur du 03/12/2021

Lieu : Buffalo Grill Gémenos 18h

Présents :	Abrégés
Béatrice MATHIEU	(BM)
Lydie LEDIEU-FOGLIA	(LLF)
François-Michel GALLAND	(FMG)
Michel AGU	(MA)
Julien ESCALLIER	(JE)
Philippe LEBAILLY	(PL)
François RICHARD	(FR)
Mohamed SOUIFI	(MS)
Richard WEBER	(RW)
Patrice GUIEN	(PG)
Olivier HUMBERT	(OH)
Valérie CLAESSENS	(VC)
Jean-Pierre LE MOIGNE	(JPL)
Pierre BAYON	(PB)
Patrick JOLIET	(PJ)

Absents excusés:	
Olivier VALLAT	(OV)
Martial LEBIHAN	(ML)
Remy GODEFROY	(RG)
Christian CAPELLO	(CC)
Jean-François FAUCHIER	(JFF)

Rédacteur: Philippe LEBAILLY, le 07/12/2021

Destinataires: Les membres du Comité Directeur et affichage sur le site de la LVL PACA

Réunion animée par (PL)



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Le compte rendu du Comité Directeur du 03/09/2021 a été approuvé le 20/09/2021 compte tenu des modifications demandées

I. Reprise du compte rendu de la réunion du 16/03/2021

1) Réalisé depuis la dernière réunion

Journée d'information sur les espaces aériens. (Voir le récit de l'action au paragraphe III)

2) Non réalisé, en cours, et reconduit : (les caractères en italiques tailles réduites reprennent les articles des réunions précédentes)

a) Communication FFVL

Demander à FFVL des supports de communication tels que tee-shirts, flyers, manches à air....etc. pour les manifestations LVL PACA. Sera rediscuté en CD fédéral après les dossiers ANS (FMG)

Cette action reste en attente de la coupe ICARE

La couleur retenue est le bleu ciel, **(FMG)** se charge de collecter les tailles auprès des membres du CD

b) c) Projet Sportif Fédéral Territorial

La rédaction du Projet Sportif Territorial de la ligue (non obligatoire actuellement) est en cours et en attente du Projet Sportif Régional de la DRAJES. (FMG)

Cette action est toujours dans l'attente du canevas de la région

c) Convention terrains Moustiers :

La convention avec la Mairie de Moustier sur l'utilisation des terrains (site de Courchon) est en cours d'élaboration. (JPL) ; (PJ) Action en attente.

d) Carte des sites de pratiques :

La mise à jour de la carte faisant apparaître clairement les sites de toutes les pratiques de LVL PACA est en cours. Demande faite à l'informaticien de la FFVL. (RW).

Demander aux CDVL de LVL PACA (pour toutes les pratiques) de lister les sites de pratique qui seront saisis sur un support informatique dans un premier temps. Une réflexion sera menée ultérieurement pour l'impression d'une plaquette. (FMG), (BM), (VC), (Cadre technique)

(JE) distribue la plaquette des Ecrins, à titre d'exemple.

e) Site ASPRES sur BUECH :

La Fédération Française de Parachutisme a demandé un conventionnement pour utiliser cette zone, LVL PACA (FR) doit défendre l'espace aérien des parapentistes, des deltistes et des PUL (swifts), en proposant par exemple un partage des horaires.

Action en attente, à surveiller **(FR), (RW)**

Petite précision sur le parachutage envisagée sur l'aérodrome d'aspres/Buëch :

La décision de soulager l'aérodrome de TALLARD (60.000 sauts par an !) sollicitée par le créateur d'une nième structure de parachutisme (6 recensées + quelques freelance), n'est plus d'actualité.

Le parachutage est déjà occasionnellement possible su LFNJ avec la dépose d'un NOTAM.

Les gestionnaires et utilisateurs de cette plateforme sont contre une DZ permanente au vue des contraintes que cela entraînerais.

f) Implantation d'éoliennes à ANNOT :

Le dossier est en cours, et (FR) a donné un avis défavorable.

(FR) nous informe que la mairie a donné son veto à ce projet qui reste en attente



g) E-pass jeunes

(FMG) transmet le dossier à **(PL)**

Trop peu de personnes sont concernées, le sujet est abandonné.

h) Recensement des actions prévues par les structures de la ligue, stages 2021/2022 –

Les écoles seront contactées à nouveau au début de l'année 2022.

i) Questions diverses

- Informer sur la TMA du cap Sicié (FR)

Les décollages depuis le Cap Sicié seront possibles en semaine à partir du 28/01/2022.

II. Reprise de l'Ordre du jour

1) Aides financières 2021 :

Examen de la liste des demandes et décisions d'attributions. (voir tableau de **(MA)** à jour au 03/12/2021).

2) Projection de films du cinéma de la Coupe Icare.

« Handy mais funky » ; « Kororo » ; « Biplaceurs du monde » ; « Fly spiti »

(BM) se charge de réserver la salle de Puyloubier pour le dimanche après-midi du 20/03/2022.

Le montant de la location ou acquisition du cd de 100€ est pris en charge par LVLPCA. **(BM)** s'informe du nombre de projections possibles.

3) Rappel des règles d'utilisation des fréquences radio

La fréquence FFVL 143 987,5 Mhz est réservée pour les balises et les appels d'urgence. Il est interdit d'utiliser d'autres fréquences sans autorisation. Pour les pilotes, il y a la fréquence 154,150Mhz, que les clubs peuvent décliner en CTCSS. La FFVL est en cours de discussion pour 5 fréquences nomades. Pour toute information complémentaire, Gilles MISSLIN peut nous aider (en visio-conférence).

4) Organisation de l'Assemblée Générale 2021

a) Lieu : Oraison salle la Grande Bastide.

b) Date : 25/02/2022 ou 04/03/2022, accueil à 17h30. **(PJ)** se charge de la réservation.

c) **(FMG)** se charge des convocations accompagnées de l'ordre du jour.

Points particuliers à l'ODJ :

- Augmentation de la cotisation ligue de 2€.

- Participation financière de LVLPCA, pour les clubs locaux, à des prestations hors région : cette question fait naître une discussion animée.

d) **(FMG)** récolte les Comptes Rendus d'activité des commissions de LVLPCA.

e) **(BM)** ; **(MS)** et **(PL)** tiendront le journal de présence et la comptabilisation des voix.

III. Conférence d'information sur les espaces aériens

La conférence d'information sur les espaces aériens a eu lieu le samedi 9 octobre entre 10h et 12h dans la salle de réunion de la mairie de St André les Alpes.

Le conférencier était François RICHARD référent Espace Aérien de la ligue PACA.

Une bonne quinzaine de pilotes avaient répondu présent, ce qui est relativement peu

compte tenu du nombre de licenciés dans la ligue. Aucun membre du comité directeur de



la ligue à part le conférencier n'était présent à cette réunion.
Cette conférence essentielle pour la sécurité des vols avait pour but d'expliquer le minimum à connaître pour un pilote de parapente, d'expliquer aux pilotes comment devenir autonome pour lire une carte aéronautique et de décrypter les différentes zones réglementées afin de savoir si ils peuvent voler ou non sur un site.
Afin de rendre le plus facile possible ce travail de préparation nécessaire à chaque pilote avant le vol selon les règles de l'air , plusieurs applications gratuites pour smartphone ont été montrées et expliquées comme SDVFR, XCSOAR et XCTrack.
L'accès à la carte aéronautique OACI disponible sur Géoportail a aussi également été expliqué, ainsi que l'accès aux Notam et SUP AIP sur le site du SIA (Service d'Information Aéronautique).
On peut dire que cette conférence a été un succès pour les pilotes présents ... ils sont ressortis plus forts, confiants et capables de déchiffrer plus facilement ces codes aéronautiques en apparence rebutants.

Fin de la réunion à 21h00, le président remercie les participants de leur présence et les invite à partager un moment de convivialité pour le dîner

Le président
François Michel Galland

Le secrétaire
Philippe Lebailly